

Emploi et handicap psychique

ATELIER DE L'IDEE A L'ACTION	02/04/2026 - Maison des associations de Metz
OBJECTIF • Concevoir l'ébauche d'un plan d'action réalisable dans le cadre du CLSM messin.	
ANIMATION • Camille Krajecki, stagiaire au Conseil local de santé mentale (CLSM) messin. • Stéphane Tinnes-Kraemer, coordonnateur du CLSM messin. PARTICIPANTS • Charlotte ALBERT, Infirmière, EPNAK. • Virginie BERTON-SCHMITT, Cheffe de service Pôle Handicap L'Atelier des talents, CMSEA. • Tanguy BRANN, Président, GEM Camille Claudel. • Emmanuelle CIERI, Accompagnatrice socio-professionnelle, ASFED. • Agnès DI ROSA, Animatrice pair-aidante , GEM Camille Claudel. • Cécile GILLET, Usagère, Habitant. • Monique JOHANN, Chargée de développement pour l'emploi et les territoires des bassins de Metz et Thionville, DDETS 57/TRAVAIL/PAEAE/STPISP. • Marc MENEL, Directeur, ESPOIR 57. • Valentin SCHILD, Chargé de mission PDALHPD, Adil 57. • Morgane STOLL, coordonnatrice de parcours complexes, UDAF de la Moselle, AT 57 et Active.	
PROCHAINE REUNION • Envisagée en septembre.	

Plan de lecture

1.	Rappel des objectifs de la séance	3
2.	Discussion introductive autour des constats et des besoins	3
2.1.	Manque de lisibilité des ressources existantes	3
2.2.	Isolement des acteurs et cloisonnement des pratiques.....	3
2.3.	Représentations sociales et stigmatisation.....	3
2.4.	Enjeux spécifiques liés au marché du travail	4
2.5.	Besoins identifiés.....	4
3.	Pistes d'actions proposées.....	4
3.1.	Outil de connaissance des ressources locales.....	4
3.2.	Développement d'actions de sensibilisation	5
3.3.	Renforcement de la coordination inter-acteurs.....	5
3.4.	Organisation d'événements.....	5
3.5.	Travail sur les représentations des employeurs	5
4.	Conclusion.....	6
4.1.	Points de vigilance identifiés	6
4.2.	Perspectives et suites.....	6
5.	Annexe.....	7
5.1.	Outil de connaissance des ressources locales	7
5.2.	Organisation d'un événement	8
5.3.	Création d'un support d'information.....	9
5.4.	Organisation de rencontres interacteurs	10

1. Rappel des objectifs de la séance

L'atelier visait à faire émerger des pistes d'actions concrètes à partir d'une méthode structurée :

- Identification des causes.
- Analyse des besoins
- Définition des objectifs (buts)
- Détermination des publics cibles
- Anticipation des effets attendus

2. Discussion introductive autour des constats et des besoins

Un rappel est fait de la réflexion initiée en fin d'année 2025 sur la question de l'emploi des personnes vivant avec un trouble psychique (voir la [note de cadrage](#)). Ce travail est conduit par Camille Krajecki qui réalise son stage de licence dans le cadre du CLSM messin.

Les participants partagent plusieurs constats :

- Manque de coordination entre acteurs.
- Difficulté d'orientation des personnes.
- Ruptures dans les accompagnements.
- Délais d'accès aux soins jugés longs.
- Des situations d'abandon de parcours sont évoquées lorsque la prise en charge n'est pas adaptée ou suffisamment rapide.

2.1. Manque de lisibilité des ressources existantes

Plusieurs participants soulignent :

- Une méconnaissance des dispositifs.
- Une multiplicité de structures peu lisibles.

2.2. Isolement des acteurs et cloisonnement des pratiques

Les échanges mettent en évidence :

- Un sentiment d'isolement des professionnels.
- Un manque de coopération interinstitutionnelle.

Le cloisonnement est identifié comme une cause importante des difficultés d'accompagnement.

2.3. Représentations sociales et stigmatisation

Les participants évoquent :

- Des préjugés sur les troubles psychiques.
- Un tabou autour de la santé mentale.

- Un enjeu de non-stigmatisation des publics.

2.4. Enjeux spécifiques liés au marché du travail

Plusieurs freins sont identifiés :

- Inadéquation entre rythmes de travail et troubles psychiques.
- Fatigabilité liée aux traitements.
- Variabilité des troubles.

2.5. Besoins identifiés

Les échanges font émerger des besoins structurants :

- Besoins d'information et de compréhension
 - mieux connaître les dispositifs existants
 - améliorer la compréhension des troubles psychiques
 - favoriser l'accès à l'information pour tous
- Besoins d'outillage des professionnels et des usagers
 - outils d'aide à l'orientation
 - supports pédagogiques accessibles
 - développement de compétences (formation, sensibilisation)
- Besoins de coordination
 - renforcer le travail inter-acteurs
 - créer des espaces de collaboration

3. Pistes d'actions proposées

La restitution des réflexions en groupe consultables en [annexe](#). Plusieurs axes d'action ont été construits par les groupes.

3.1. Outil de connaissance des ressources locales

Objectifs

- Faciliter l'orientation.
- Démocratiser l'accès à l'information.
- Améliorer la visibilité des dispositifs.

Formes envisagées

- Livret d'information.
- Annuaire des structures.
- Outil hybride (annuaire + contenus pédagogiques).

Public cible

- Grand public.
- Usagers et proches.
- Professionnels de l'accompagnement.

3.2. Développement d'actions de sensibilisation

Les participants proposent :

- Formations des professionnels.
- Actions de sensibilisation à la santé mentale.
- Diffusion d'informations sur les troubles psychiques.

Objectif : améliorer la compréhension et réduire les représentations erronées.

3.3. Renforcement de la coordination inter-acteurs

Les participants proposent :

- Mutualisation des pratiques.
- Création d'espaces d'échange.
- Rencontres entre professionnels.

Objectif : décloisonner les secteurs et améliorer les parcours.

3.4. Organisation d'événements

Forme

- Forums dédiés à l'emploi
- Rencontres entre employeurs et personnes concernées

Objectifs

- Favoriser l'accès à l'emploi.
- Encourager l'inclusion professionnelle.
- Rapprocher les attentes du marché du travail et les besoins des personnes.

3.5. Travail sur les représentations des employeurs

Les échanges soulignent la nécessité de :

- Sensibiliser les employeurs.
- Favoriser l'adaptation des postes.
- Développer des pratiques inclusives.

4. Conclusion

4.1. Points de vigilance identifiés

Plusieurs points à approfondir sont relevés :

- Risque de dispersion des actions.
- Nécessité de cibler précisément les publics.
- Distinction entre causes et objectifs dans les analyses.
- Articulation avec les dispositifs existants (ex. service public de l'emploi).

4.2. Perspectives et suites

La réunion s'inscrit dans une dynamique plus large :

- Élaboration d'un plan d'actions dédié à la thématique.
- Valorisation de la thématique emploi comme axe prioritaire
- intégration dans le renouvellement des politiques locales de santé

Une phase ultérieure de :

- Synthèse approfondie.
- Validation en comité de pilotage est annoncée.

La séance a permis de :

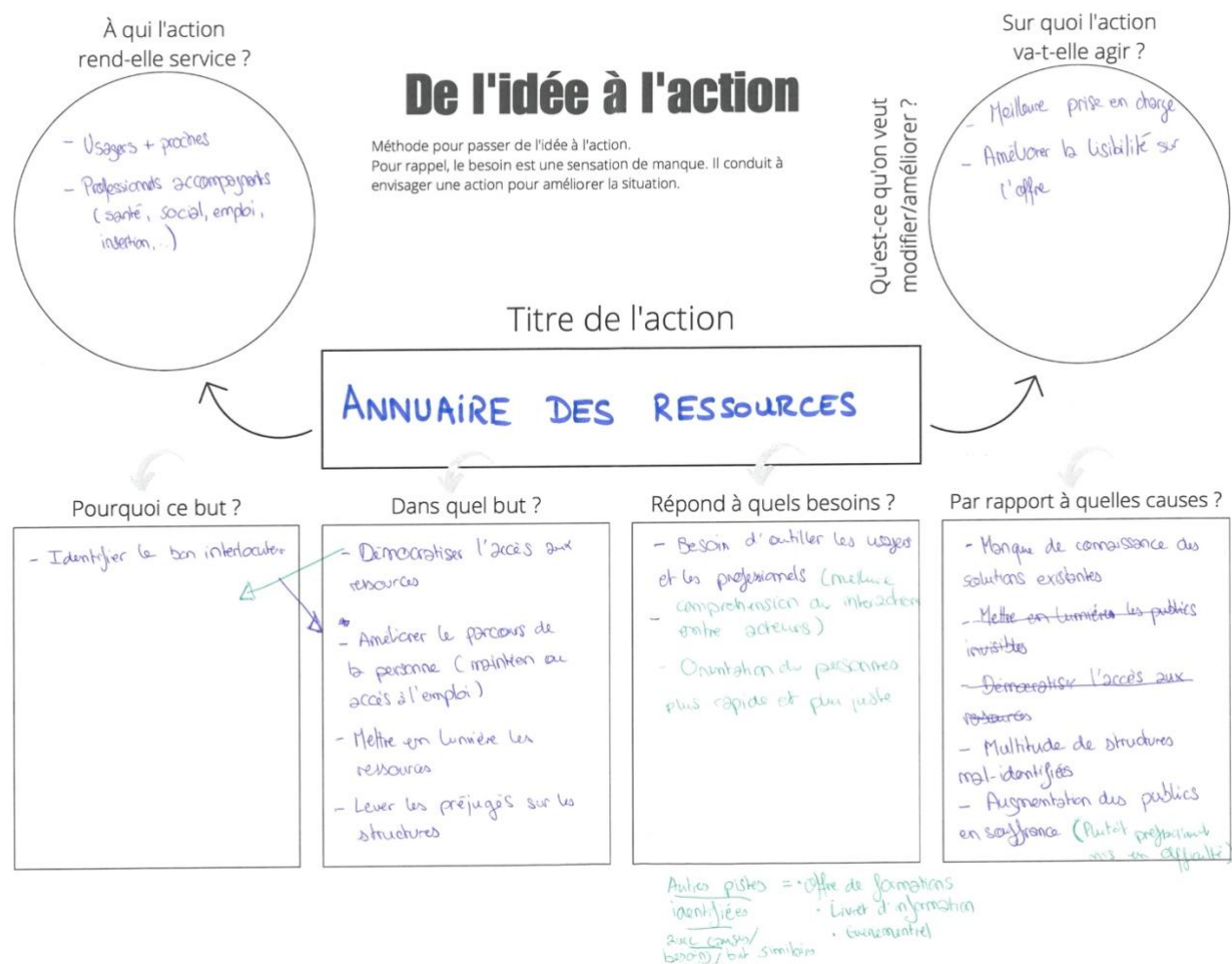
- Partager un diagnostic collectif.
- Poser les bases d'un futur programme structuré.
- Faire émerger plusieurs pistes d'action complémentaires.

Les travaux mettent en évidence que l'accès à l'emploi des personnes vivant avec un trouble psychique repose sur une approche globale combinant :

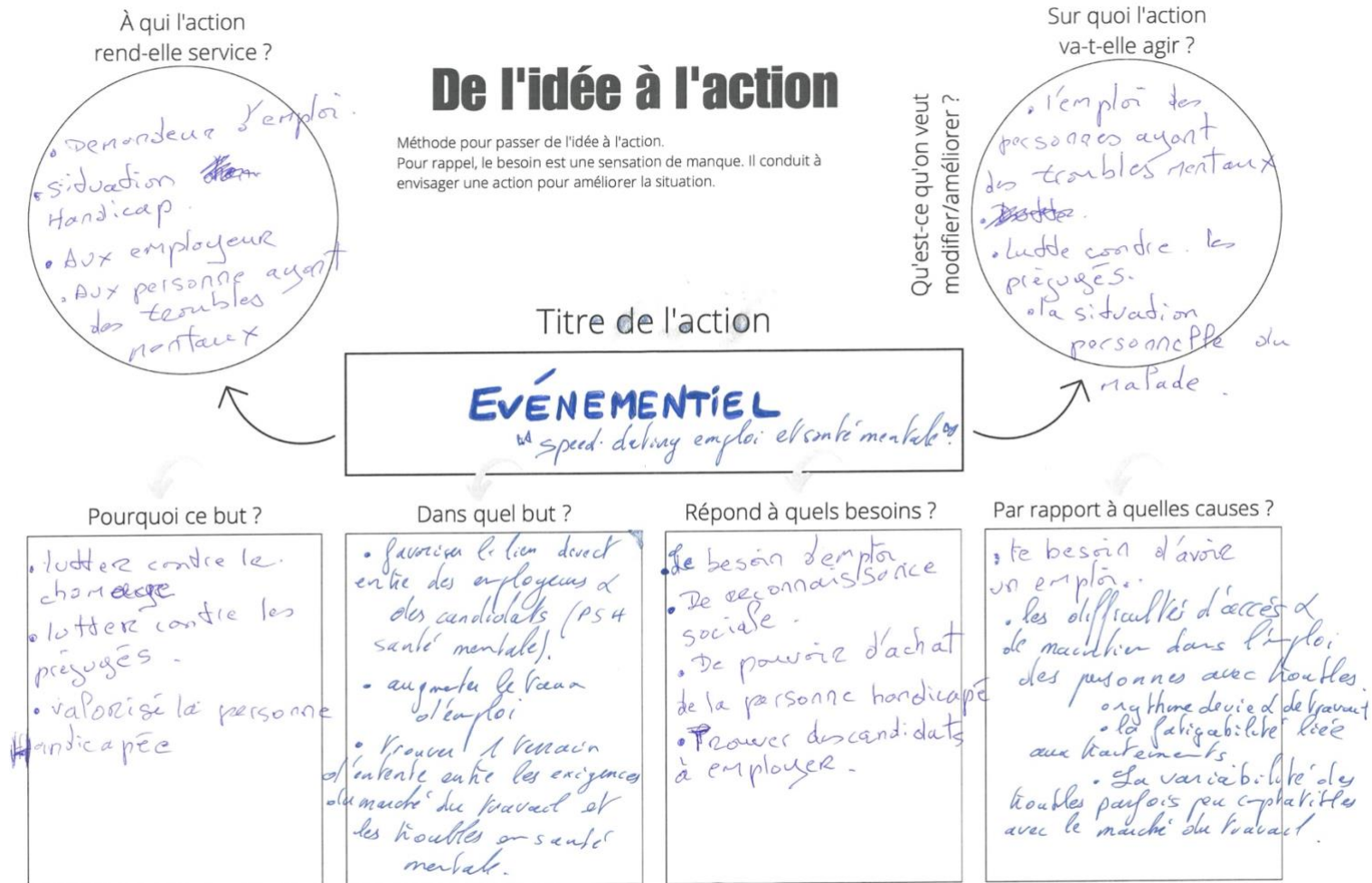
- Information.
- Coordination.
- Sensibilisation.
- Adaptation des pratiques professionnelles.

5. Annexe

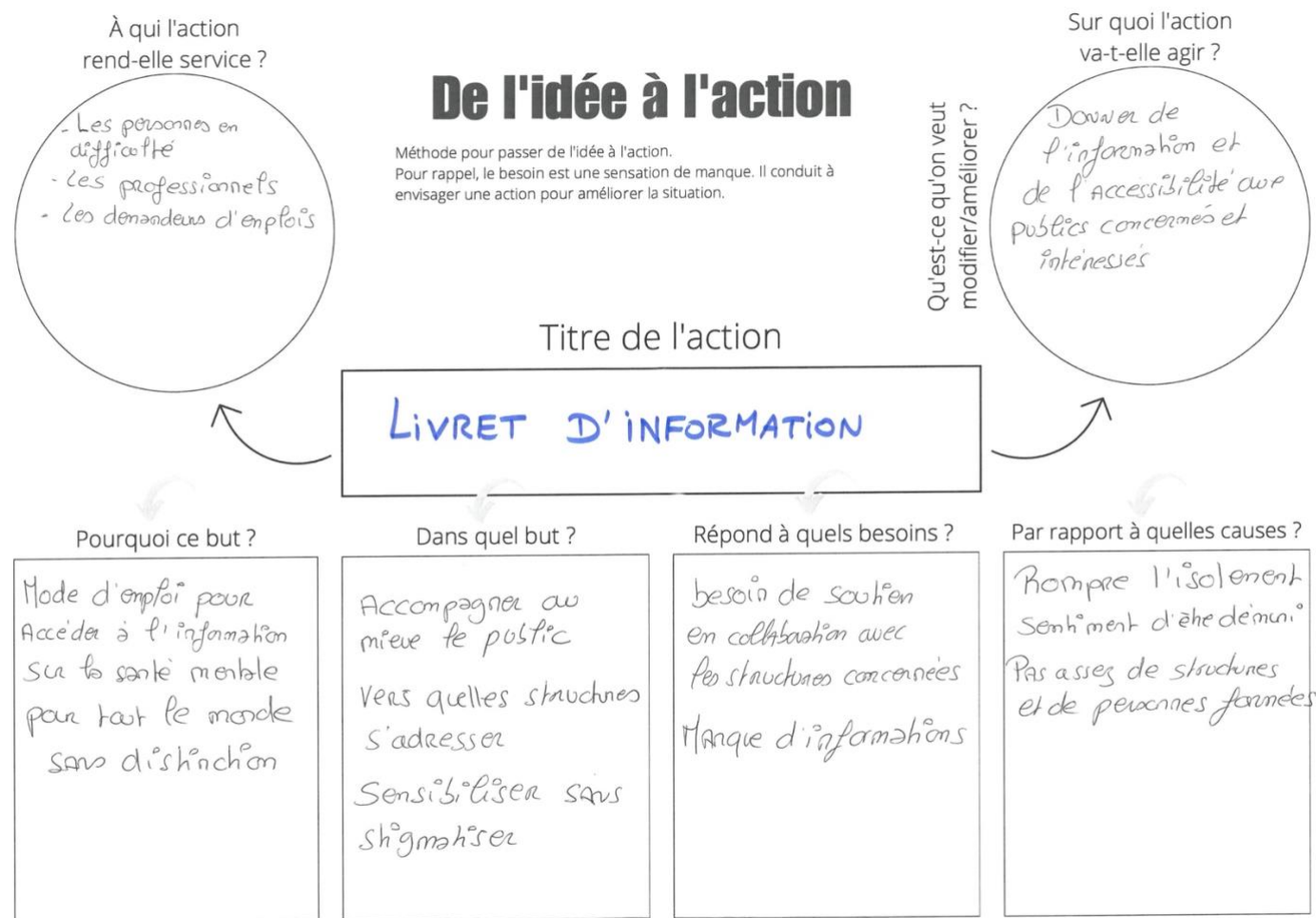
5.1. Outil de connaissance des ressources locales



5.2. Organisation d'un événement



5.3. Création d'un support d'information



5.4. Organisation de rencontres interacteurs

